

Si la Malaisie partage les inquiétudes des pays de l'ANASE au regard des objectifs vietnamiens à long terme en Indochine, elle s'est également efforcée de vendre son idée d'une Zone de paix, de liberté et de neutralité dans la région, dans le but de la soustraire aux rivalités entre les grandes puissances. C'est dans cette optique qu'elle a cherché à faire sortir le Vietnam du giron soviétique et l'a encouragé à adopter une attitude plus ouverte dans ses relations avec ses voisins.

Relations bilatérales

L'appartenance des deux pays au Commonwealth et l'aide au développement déjà accordée à la Malaisie ont, entre autres facteurs, permis l'établissement de relations bilatérales solides, qui devraient se développer dans l'avenir. En tant que pays riches en ressources, le Canada et la Malaisie peuvent partager le fruit de leurs diverses expériences au plan du développement, le Canada étant une source d'investissements, de compétences et de renseignements utiles au développement économique de son partenaire. L'attitude qu'adoptera la Malaisie dans ses relations avec le Canada dépendra également de l'attention qu'il accordera aux préoccupations régionales et internationales de ce pays. Mais avant tout, le Canada fournira un appui solide au renforcement futur de l'ANASE. La Malaisie s'attend à ce qu'il joue un rôle de modérateur entre les pays développés et les pays en développement, dans le cadre du nouvel ordre économique international. La Malaisie a également proposé que le Canada et les autres pays industrialisés du Commonwealth importent davantage des autres membres en développement.

Le nombre d'étudiants malais au Canada s'est accru considérablement ces dernières années. L'expérience qu'ils auront acquise au Canada devrait permettre de susciter un esprit de bonne volonté à l'égard du Canada, au fur et à mesure qu'ils occuperont des postes de responsabilité en Malaisie.

Échanges commerciaux Canada-Malaisie

Les échanges entre le Canada et la Malaisie sont assujettis à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il n'existe pas d'accord commercial bilatéral entre les deux pays. La Malaisie bénéficie du Tarif de préférence générale consenti par le Canada aux pays en développement, de même que du Tarif de préférence britannique. Une convention de double imposition a été négociée et un accord sur la garantie des investissements à l'étranger est en vigueur.

Les exportations canadiennes en Malaisie ont augmenté de 41% en 1980, passant à 93 millions de dollars. Elles englobent une vaste gamme de produits. Les ventes d'aluminium, d'amiante et de papier journal comptent pour environ 50% de la valeur des échanges. Les ventes de produits semi-finis restent importantes. Les produits manufacturés (semi-conducteurs, matériel téléphonique et de télécommunication) occupent cependant une part de plus en plus grande des échanges.